

La direction générale de l'armement a notifié le 29 décembre 2016 à la société Safran Electronics & Defense, une commande de nouveaux armements air-sol modulaires, l'AASM « Block 4 ». Cette commande conduit l'industriel à développer un nouveau standard de l'armement permettant une réduction très sensible de son coût à performances identiques, et à doubler sa capacité de production tout en générant des emplois en régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bretagne.

L'AASM se présente sous la forme de kits qui sont montés sur des corps de bombes standards OTAN. L'armée de l'Air et la Marine nationale l'utilisent régulièrement avec succès lors des opérations extérieures, en particulier pour sa souplesse d'emploi quelles que soient les conditions météorologiques et son extrême précision.

L'AASM se décline en plusieurs versions suivant le type de guidage : inertie/GPS, inertie/GPS + imagerie infra-rouge et inertie/GPS + laser. Également équipé d'un kit de propulsion, il peut être tiré à distance de sécurité et atteindre tout type de cible terrestre, y compris des cibles mobiles. Le tir est possible soit dans le cadre de missions programmées soit sur une cible désignée en vol par le pilote.

Au-delà des livraisons en cours pour la France et à l'exportation, le marché notifié permet la commande supplémentaire d'armements en plusieurs tranches. Les premières livraisons auront lieu en 2019. À ce jour, plus de 1 700 AASM ont été livrés aux armées.